

Bulletin du FMI

LA SÉCHERESSE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

Le FMI se prépare à fournir un surcroît d'aide aux pays d'Afrique touchés par la sécheresse

Bulletin en ligne du FMI
Le 24 août 2011



Réfugiés à Dadaab, au Kenya : face à la sécheresse en Somalie, quelque 800.000 personnes ont fui en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti (photo : Boris Roessler/DPA)

- Le FMI envisage de fournir un surcroît de ressources à Djibouti et au Kenya par le biais des prêts déjà en place
- De nouveaux prêts concessionnels peuvent être rapidement mis à disposition si les pays en font la demande
- L'efficacité de l'aide octroyée en cas de catastrophe pourrait être améliorée

Le FMI, saluant la mobilisation internationale en faveur des pays de la Corne de l'Afrique frappés par la sécheresse, étudie avec Djibouti et le Kenya une augmentation des ressources mises à la disposition de ces pays dans le cadre des prêts déjà en place. Par ailleurs, la Directrice du Département Afrique du FMI, Antoinette Sayeh, a déclaré lors d'une interview qu'il y aurait moyen d'améliorer l'efficacité de l'aide octroyée en cas de catastrophe.

M^{me} Sayeh s'exprimait peu avant une conférence d'annonces de contributions organisée le 25 août à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, par l'Union africaine afin de recueillir des fonds pour venir en aide aux pays d'Afrique de l'Est touchés par la sécheresse. [Dans une déclaration séparée](#), la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, s'est félicitée de l'aide promise jusqu'à présent par la communauté internationale dans le cadre d'une approche sur deux fronts visant à fournir un secours immédiat et à assurer la sécurité alimentaire à long terme.

Bulletin du FMI : Quelles conséquences la sécheresse a-t-elle pour les pays de la Corne de l'Afrique?

M^{me} Sayeh : La Corne de l'Afrique subit la pire sécheresse qu'elle ait connue depuis une soixantaine d'années. Dans le cas de la Somalie, le Programme alimentaire mondial, par exemple, estime que la famine atteint des proportions catastrophiques. Quelque 800.000 personnes ont fui le pays pour se réfugier en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti. Les prix de la nourriture sont montés en flèche dans toute la région, avec des conséquences désastreuses pour les habitants aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

De plus, sur le front économique, on assiste à une poussée d'inflation dans toute cette sous-région. Au Kenya et en Tanzanie, elle a franchi la barre des 10 % sous l'effet de la flambée des prix alimentaires et est aujourd'hui de l'ordre de 13 % à 14 %.

Pour ce qui est de la facture d'importation, cette région étant tributaire de l'hydroélectricité pour son approvisionnement en énergie, beaucoup de pays subissent une pénurie d'électricité et sont donc contraints d'importer des combustibles pour produire de l'énergie. De plus, la croissance globale devrait aussi souffrir en raison des conséquences négatives de la sécheresse pour l'agriculture.

Je voudrais aussi insister sur les tensions considérables auxquelles sont soumises les finances publiques des pays de la région; ils sont obligés de distribuer des stocks de nourriture d'urgence, qui ne sont que partiellement couverts par l'aide internationale fournie en réponse à la sécheresse.

Bulletin du FMI : Vous décrivez une situation extrêmement grave. Que peut faire la communauté internationale, en particulier le FMI, pour venir en aide à ces pays?

M^{me} Sayeh : L'action du FMI s'inscrira dans le cadre d'une initiative plus large coordonnée au niveau international. La priorité absolue doit être l'aide d'urgence. Le Programme alimentaire mondial a cherché à mobiliser environ 2,4 milliards de dollars pour lutter contre la famine. Malheureusement, une bonne partie de ce montant n'a toujours pas été versée.

La priorité doit donc être de soutenir cet effort et de mettre en place ce financement. À cet égard, nous espérons que la conférence d'annonces de contributions organisée à Addis Abeba le 25 août par l'Union africaine portera ses fruits et suscitera un élan en faveur de cette initiative.

Pour ce qui concerne le FMI, nous devons agir dans nos domaines de compétence. Nous ne sommes pas une institution spécialisée dans l'aide d'urgence en cas de catastrophe. Mais d'un autre côté, il est manifeste que les pays touchés auront de gros besoins de balance des paiements. Dans ce contexte, le FMI peut faire en sorte que des prêts concessionnels soient rapidement mis à disposition.

D'ailleurs, nous travaillons déjà avec le Kenya et nous examinons avec ce pays et Djibouti la possibilité d'accroître les ressources disponibles dans le cadre des prêts déjà en place. Pour les autres pays, nous pouvons aussi rapidement mettre à leur disposition de nouveaux prêts s'ils en font la demande.

Au-delà des questions de financement, c'est l'occasion pour nous de voir comment on pourrait améliorer l'efficacité de l'aide d'urgence octroyée en cas de catastrophe. Par le biais de notre assistance technique en matière de gestion des finances publiques, nous pouvons aussi aider les pays à mieux cibler leurs mesures de soutien sur ceux qui en ont vraiment besoin.

Malheureusement, le FMI n'est pas en mesure d'être d'un grand secours à la Somalie, car ce pays n'a pas de gouvernement reconnu. Cela dit, avec l'aide que nous fournissons à d'autres pays qui hébergent aujourd'hui un grand nombre de Somaliens, nous pouvons certainement apporter notre contribution.

Bulletin du FMI : À l'avenir, quelles mesures les pays devraient-ils adopter en cas de catastrophe de cette nature?

M^{me} Sayeh : Ces dix à quinze dernières années, les périodes de sécheresse intense se sont multipliées; il est donc extrêmement important d'en atténuer les effets de manière à préserver la croissance de l'économie dans les pays concernés. Cela n'entre pas dans le domaine de compétence du FMI, mais il y a certainement des mesures d'ordre économique que les pays peuvent prendre pour atténuer les effets des sécheresses. Ils peuvent notamment supprimer les obstacles au commerce et faciliter ainsi les échanges en pareilles circonstances. Enfin, il n'est certainement pas avisé dans ce contexte d'interdire certaines exportations, ce que les pays sont parfois tentés de faire.

Les pays d'Afrique de l'Est peuvent aussi faire en sorte de limiter autant que possible leur très forte dépendance à l'égard de l'énergie d'origine hydroélectrique, dont la fourniture est naturellement perturbée en période de sécheresse, ce qui les oblige à importer des combustibles en quantité importante et leur coûte très cher. Dans ces conditions, si les pays ont la possibilité de développer les sources d'énergie géothermique, comme le Kenya s'efforce de le faire, ils pourront réellement atténuer les effets des sécheresses graves sur l'approvisionnement en énergie et, partant, sur l'activité économique en général.